

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 23 août 2017

Relèvement de 3 ct du prix indicatif du lait A pour le quatrième trimestre

Le prix indicatif du lait de centrale transformé industriellement est relevé à 68 ct/kg franco rampe pour le quatrième trimestre. C'est ce qu'a décidé le comité de l'IP Lait à sa séance de ce jour. En outre, le comité a tiré un bilan intermédiaire de sa stratégie basée sur la valeur ajoutée et a décidé de poursuivre le projet.

Le comité de l'IP Lait fixe le prix indicatif du lait A chaque trimestre. À sa séance du 23 août, il a décidé, après d'intensives discussions, de le relever de 65 à 68 ct par kg de lait pour les mois d'octobre à décembre. Cette décision était notamment motivée par l'évolution toujours aussi stable du marché dans l'UE. Suite aux prix record du beurre, à la baisse de la production laitière dans les pays voisins et à la hausse réjouissante de l'euro, la différence entre le prix du lait suisse et le prix dans l'UE a diminué. De plus, la situation du marché suisse est meilleure qu'il y a encore quelques mois grâce à la légère diminution de la production et au faible niveau des stocks de beurre. Le comité a par conséquent accepté la proposition des représentants de la production de relever le prix indicatif de 3 ct. Avec cette décision, le comité entend montrer son engagement pour une production laitière forte en Suisse à l'avenir. L'interprofession est convaincue que la Suisse possède d'excellentes conditions pour assurer la compétitivité du secteur laitier. Cette hausse des prix du lait donne un signal positif aux producteurs.

Vu la forte augmentation des prix de la graisse à l'étranger, le comité estime qu'une adaptation encore plus importante vers le haut interviendra au niveau de la graisse (beurre et crème), en plus de l'augmentation du prix indicatif. Les prix effectivement versés pour le lait de centrale devraient ainsi être plus proches du nouveau prix indicatif qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Le comité a aussi adopté le rapport final sur la première partie de la stratégie basée sur la valeur ajoutée et fixé la suite des activités. Le rapport final contient une description détaillée de la valeur ajoutée du lait et des produits laitiers et nomme les risques pour celle-ci. Sous l'égide de l'IP Lait, la branche laitière mettra en place un instrument de monitoring ces prochains mois, afin d'observer ces risques et de proposer d'éventuelles axes d'action. Aucune nouvelle structure ne sera en revanche créée pour la communication de la valeur ajoutée du lait et des produits laitiers sur le marché. Les services de Swissmilk et de Switzerland Cheese ainsi que les départements de marketing des variétés fromagères et des marques possèdent suffisamment de connaissances, ensemble avec l'IP Lait, pour ce faire.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58